



Prêt à la consommation oubli de prélèvement par la banque

Par roc_ch_56, le 16/04/2010 à 09:32

Bonjour,

suite à une fausse manipulation de leur part lors du changement de la date d'échéance, la banque a oublié de me prélever les mensualités pendant 3 ans sur un crédit conso.

Ils viennent de s'en rendre compte et ont remis en place les mensualités.

Mon crédit devait se finir le 28/11/2011 et du coup je me retrouve à payer des mensualités jusqu'en 2014.

Suis-je en droit de refuser de payer les mensualités après le 28/11/2011 ?